



MILHAC-OIE
EN PÉRIGORD

☎ 05.53.07.56.28

FAX: 05.53.03.74.34

Email: milhac-oie@orange.fr

Site: <http://milhacoie.free.fr/>

Merci de me renvoyer 1 exemplaire complété et signé et de téléphoner 48 heures avant votre arrivée.

Contrat de location d'un gîte à la ferme

Entre les soussignés il a été convenu et arrêté ce qui suit :

L'EARL MILHAC-OIE EN PERIGORD Le Château Roy 24330 Milhac d'Auberoche
loue à
Nom et adresse _____

tel fixe _____

tel portable _____ E mail _____

un gîte à la ferme comportant les équipements suivants :

Cuisine, gaz 4 feux et four, réfrigérateur, four à micro-ondes, cafetière électrique, lave-linge, télévision, vaisselle, table et fer à repasser, 2 chambres, couvertures; salon de jardin. Barbecue à disposition.

Le locataire souhaite disposer d'un lit de bébé OUI NON

Il est informé de l'interdiction de fumer à l'intérieur des locaux. (autorisé en plein air)

Cette location est consentie pour la période du _____ à 17^H au
_____ à 9^H. pour un prix de _____ euros, charges comprises.

Le locataire téléphonera 48h à l'avance pour préciser l'heure prévisible de son arrivée.

Le locataire reconnaît que cette location est conclue pour une occupation des lieux par _____ personnes, _____ chien(s), _____ chat(s) et que tout dégât donnera lieu à indemnisation. Il est informé que le dépôt d'un chèque de caution de 150 € (ou 300 € en présence d'un animal) lui sera demandé à l'arrivée, ce chèque lui étant restitué par courrier postal après vérification de la propreté des lieux et de l'absence de dégâts, dans un délai de 10 jours maximum après son départ.

Le contrat sera réputé conclu à la réception d'un acompte **à l'ordre de l'EARL Milhac-oie en Périgord** correspondant au minimum à

100 Euros pour les locations inférieures à 300 Euros.

1/3 du loyer total pour les locations supérieures à 300 Euros.

Acompte reçu le _____ par _____ montant: _____

Le locataire a vérifié auprès de sa compagnie être assuré pour le risque villégiature.

Le locataire s'engage à verser entre les mains du propriétaire le solde de la location, ainsi que la taxe de séjour de 0.99 € par jour et par personne de plus de 18 ans, après vérification de l'inventaire des objets mis à sa disposition, **soit au plus tard le lendemain de l'entrée en jouissance.**

A MILHAC LE _____

Le propriétaire :

A _____ LE _____

Signature du locataire précédée de la mention "Lu et approuvé" :